

Les crédits

C'est une attaque contre les principes du développement durable tels qu'énoncés par la commission Brundtland en 1987 et acceptés par la communauté internationale.

C'est, je crois, l'un des meilleurs exemples de catastrophe écologique et environnementale que l'on peut trouver dans le monde aujourd'hui. On parle de la menace qui plane sur les forêts tropicales, on s'inquiète pour la couche d'ozone et beaucoup de gens s'inquiètent pour les phoques dont la survie n'est pas du tout menacée. Les phoques, en tant qu'espèce, ne sont pas du tout menacés. En fait, leur nombre s'est accru de façon phénoménale, doublant presque au cours des sept ou huit dernières années. Les phoques n'ont jamais été menacés d'extinction, ni le phoque du Groenland, ni le phoque à capuchon.

Nous avons vu que certaines personnes sont apparemment si inquiètes pour le sort des phoques qu'elles vont jusqu'à dépenser des centaines de milliers de dollars pour de stupides campagnes de publicité disant que les phoques ne mangent pas de morue. Comme le ministre des Pêches de Terre-Neuve l'a dit l'autre jour, que mangent-ils? Il ne les a jamais vus faire la queue devant une Villa du Poulet à la Kentucky. Je ne les ai jamais vus manger des sucettes glacées. Ils doivent certainement manger quelque chose qui se trouve dans l'océan. Nous savons qu'ils mangent du capelan, de la morue et d'autres espèces de poissons.

Bien que la survie des phoques ne soit pas du tout menacée, certaines personnes perdent le nord à l'idée que l'on en tue ou que l'on chasse les bébés phoques. Mais c'est là une autre question. L'espèce menacée, celle pour laquelle je m'inquiète, ce n'est pas l'espèce des phoques parce que les phoques ne sont pas menacés d'extinction. Ce sont les stocks de poisson qui sont en danger, notamment les stocks de morue du nord—ces stocks qui sont à l'origine de la colonisation de Terre-Neuve, il y a de cela des centaines d'années—et les stocks de poisson plat, comme je l'ai expliqué mardi à New York.

Ces quatre ou cinq dernières années, les prises de plie canadienne, de plie grise et de limande à queue jaune—trois précieux stocks de poisson plat—par deux pays membres de la Communauté européenne, l'Espagne et le Portugal, qui n'ont pas tenu compte des contingents fixés par l'OPANO, ont été tellement excessives que ces contingents ont dû être réduits de 50 à 60 p. 100 et que les experts de l'OPANO ont carrément avoué ne plus pouvoir estimer à quelles quantités devrait se monter le total admissible des prises faute d'information. Ces mêmes pays, l'Espagne en particulier mais aussi le Portugal, capturent—dans les zones d'alevinage situées à l'extérieur de la limite de 200 milles—du jeune poisson plat à l'aide de filets non autorisés par l'OPANO.

C'est là-dessus que nous devrions avoir l'oeil sans nous laisser distraire. Comme l'a dit une fois M. Diefenbaker, alors que Richard Cashin l'avait interrompu pendant l'une de ses interventions à la Chambre: un chasseur à l'affût de gros gibier ne se laisse pas distraire par les traces de lapin. Pareillement, nous ne devrions pas nous laisser distraire par les phoques et les slogans de groupes qui prétendent défendre l'environnement, comme le Fonds pour la défense des animaux, qui a fait fortune il y a quelques années en ruinant la chasse aux phoques et qui a dépensé cette semaine 100 000 \$ pour faire passer des placards publicitaires dans les journaux.

• (1100)

Ce ne sont pas les phoques qui sont en danger. Ce n'est pas n'importe quel mammifère, n'importe quel mammifère marin. C'est une espèce de poisson. Le poisson plat dont j'ai parlé et surtout la morue du Nord.

Le député dit que nous n'avons rien fait pour remédier à ce problème. C'est faux. Nous avons essayé par je ne sais combien de moyens d'empêcher la surpêche à l'extérieur de notre zone économique de 200 milles. À l'intérieur de ces limites, nous avons un formidable système de surveillance et d'application des règlements. Nous détachons des observateurs à bord de tous les chalutiers, qu'ils soient canadiens ou étrangers, qui pêchent à l'intérieur de notre zone économique de 200 milles pour vérifier les prises, voir ce qui est rejeté à la mer, savoir de quelles espèces il s'agit et garantir le respect des règles.

Pour ce qui est de la pêche à l'extérieur de nos limites territoriales, le système de surveillance et d'exploitation est extrêmement inefficace, et nous essayons de l'améliorer en collaboration avec l'OPANO. On ne peut quand même pas dire que nous n'avons rien fait. Depuis que nous avons pris connaissance, en novembre ou décembre 1988, des résultats des travaux des scientifiques qui venaient de réévaluer la situation des stocks de morue du Nord, nous nous sommes efforcés inlassablement de venir à bout du problème de la surpêche étrangère aux deux extrémités des Grands bancs.

Chaque fois que j'ai eu l'occasion, quand j'étais ministre du Commerce extérieur, de soulever la question lors d'entretiens avec le ministre responsable des Affaires extérieures, le ministre du Commerce de la Communauté européenne, M. Frans Andriessen, je l'ai fait.

J'ai en outre assisté à de nombreuses réunions avec Manuel Marin, le commissaire aux Pêches de la Communauté européenne. Je me suis rendu en Espagne et au Portugal pour discuter de ces questions avec les ministres des Affaires étrangères, les ministres des Pêches et les ministres du Commerce de ces pays. J'ai prononcé des discours dans le cadre d'une campagne menée au Royaume-Uni, au Japon et à Paris, où j'ai d'ailleurs eu un entretien avec le ministre français de l'Agriculture et des Pêches. Je suis allé à Bonn pour rencontrer le ministre de l'Agriculture qui est également responsable des pêches.